

Département du  
VAL D'OISE

**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP**

Du 30 janvier 2024

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL

CANTON  
DE TAVERNY

**OBJET**

**Demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs pour le cofinancement d'un projet intitulé « Séjour séniors tout en douceur »**

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le 14/02/2024

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 24 janvier 2024

Et que le nombre des membres en exercice est de : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 janvier à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Chantal HUET  
Monsieur Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS  
Monsieur Marc REMOND  
Monsieur David POTREL  
Monsieur Mouloud ANIBA

Secrétaire de séance : Madame DREVET Lucile- Directrice du C.C.A.S.

Dans le cadre du programme Seniors En Vacances, le CCAS organise depuis plusieurs années des séjours à destination des beauchampois de plus de 65 ans et des aidants.

Même si l'organisation du séjour est adaptée à ce public, le CCAS a constaté que certains éprouvent des difficultés à se déplacer et que la perte d'autonomie les empêche de suivre le rythme imposé dans le cadre des visites culturelles ou des sorties programmées pendant le séjour.

Suite à ce constat, il nous a paru primordial de repenser notre organisation afin de pouvoir offrir un séjour adapté aux personnes âgées très peu autonomes, à très faible mobilité, avec un accompagnement renforcé. Un service plus adapté et en adéquation avec la situation de chacun par le biais d'un projet de séjour de 3 jours et 2 nuits intitulé « Séjour séniors tout en douceur »

Afin de prendre en charge une partie des prestations, le CCAS sollicite une subvention auprès de la conférence des financeurs pour un montant de 3 414€.

**Votes pour : 8**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la demande de subvention auprès de la conférence des Financeurs, d'un montant de 3414 €, pour le cofinancement d'un projet intitulé « Séjour séniors tout en douceur ».**

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 1<sup>er</sup> février 2024

Le Maire,  
Présidente du CCAS,

  
Françoise NORDMANN



La secrétaire de séance,  
Lucile DREVET

